

Note de service

À : Tous les actuaires œuvrant dans le domaine des régimes de retraite

De : Michael Banks, président
Commission des rapports financiers des régimes de retraite

Date : Le 15 juin 2010

Objet : **Mise à jour des conseils sur les hypothèses pour les évaluations de liquidation hypothétique et de solvabilité – Juin 2010**

Document 210044

Les conseils les plus récents de la Commission des rapports financiers des régimes de retraite (CRFRR) concernant les hypothèses pour les évaluations de liquidation hypothétique et de solvabilité ont été communiqués dans une note de service datée du 13 avril 2010 (<http://www.actuaires.ca/members/publications/2010/210022f.pdf>).

Les conseils contenus dans la note éducative d'avril concernant les coûts estimés d'achat des rentes collectives non indexées reposaient principalement sur les prix fournis par six sociétés d'assurance relativement à des blocs de contrats types de rentes collectives, qui se fondaient sur les conditions de prix en vigueur au 31 décembre 2009.

Afin de continuer à surveiller les prix des rentes collectives, la CRFRR a obtenu des prix à titre indicatif selon le même processus qui a été suivi pour recueillir ceux en date du 31 décembre 2009, mais en se fondant sur les conditions de prix en vigueur au 31 mars 2010. Les prix des rentes non indexées donnés à titre indicatif au 31 décembre 2009 et au 31 mars 2010 peuvent se résumer comme suit :

MOYENNE DES TROIS PRIX LES PLUS CONCURRENTIELS				
	Gros achats		Petits achats	
	31/12/2009	31/03/2010	31/12/2009	31/03/2010
Retraités				
• Taux d'actualisation	4,51 %	4,53 %	4,52 %	4,47 %
• Écart par rapport à la série CANSIM V39062	+ 0,42 %	+ 0,54 %	+ 0,43 %	+ 0,48 %
Participants avec droits acquis différés				
• Taux d'actualisation	4,46 %	4,51 %	4,40 %	4,26 %
• Écart par rapport à la série CANSIM V39062	+ 0,37 %	+ 0,52 %	+ 0,31 %	+ 0,27 %

En ce qui concerne le groupe des retraités du bloc des gros achats de rentes non indexées, dans le cas des assureurs ayant indiqué les trois prix les plus concurrentiels, on note une augmentation de l'excédent (écart) de 12 points de base de la moyenne des taux d'actualisation, de concert avec les tables de mortalité UP94@2020, par rapport au rendement des obligations à long terme du gouvernement du Canada (GC) (série V39062). De façon similaire, l'écart a augmenté de 15 points de base dans le cas des participants avec droits acquis différés du bloc des gros achats.

Quant au groupe des retraités du bloc des petits achats de rentes non indexées, on note une hausse de 5 points de base de l'écart, tandis que, dans le cas des participants avec droits acquis différés du bloc des petits achats, l'écart s'est rétréci de 4 points de base.

Les prix donnés à titre indicatif au 31 mars 2010 suggèrent que l'écart existant entre les taux d'actualisation relatifs à l'achat de rentes collectives non indexées et le rendement des obligations à long terme du GC peut avoir augmenté de 10 à 15 points de base dans le cas des gros achats, tandis qu'il semble être resté inchangé dans le cas des petits achats.

Après avoir discuté avec quelques assureurs, la CRFRR est d'avis que le marché des rentes collectives n'a pas été très actif au cours du premier trimestre de 2010. La CRFRR n'a pas pu obtenir de données sur un nombre suffisant d'achats réels récents de rentes collectives pour valider la cohérence des taux d'actualisation obtenus à partir des prix donnés à titre indicatif au 31 mars 2010.

Compte tenu du manque de données sur les achats réels, de la volatilité élevée des taux d'actualisation des achats de rentes collectives qui a été observée durant certaines périodes au cours des 24 derniers mois ainsi que de la variation relativement faible des écarts que semblent indiquer les prix donnés à titre indicatif au 31 mars 2010, la CRFRR a déterminé qu'elle ne disposait pas, pour l'heure, de suffisamment d'éléments de preuve qui justifieraient une modification des conseils formulés dans la note éducative d'avril 2010.